

Intervention de Monsieur Morelle, vice-procureur auprès du Tribunal de Montbéliard



Monsieur Morelle est intervenu une heure dans notre classe, le 11/03/16, au CDI, dans le cadre de notre travail en EMC sur la justice des mineurs. Auparavant, nous avons préparé des questions que notre professeur, Madame Hertert Nigay lui avait transmises.

Il a abordé d'abord son métier : la formation : études de Droit : BAC + 4, Concours puis École de la magistrature pendant 2 ans à Bordeaux. Monsieur Morelle n'a pas passé le concours. En effet, il a été recruté sur dossier en tant que gendarme (bac + 4). Il nous a expliqué que le premier poste dépend du rang de classement de sortie de l'école.

Ensuite il nous a donné les caractéristiques du métier : la nécessaire disponibilité, pas d'horaires fixes, la variété des tâches, les permanences 24h sur 24h durant une semaine par mois. Il a précisé les qualités d'un « bon » juge : être dans le doute, savoir chercher là où il faut, ne pas se laisser submerger par ses émotions, avoir un mental d'acier pour supporter des scènes / des histoires difficiles. Il a beaucoup insisté sur le fait que **ce métier, c'est protéger le faible.**

Pour ce qui est de la justice des mineurs, il a dit qu'elle demande plus de temps que celle des adultes car il faut bien prendre en compte la personnalité du jeune. Il considère qu'il faut donner un avertissement aux primo-délinquants mais que la deuxième fois, il faut punir. Il a parlé de deux affaires dramatiques : un bébé de 8 mois, mort, roué de coups par ses parents et un jeune homme de notre âge assassiné dans d'atroces circonstances, tout près d'ici, il y a quelques années.

Nous avons été étonnés qu'un acte délinquant, commis dans le cadre scolaire, soit plus puni qu'à l'extérieur (ex: une gifle à l'école = 3 ans de prison, et dans la rue = 6 mois). En matière de harcèlement scolaire, les peines peuvent aller jusqu'à 5 ans pour une diffusion de photo personnelle.

Cette intervention a été pour nous intéressante et enrichissante, avec quelques moments émotionnellement difficiles.

Nous tenions à remercier Monsieur Morelle pour le temps qu'il nous a consacré.

Les élèves de la classe de 2d1